



Trait d'union



Bulletin d'informations municipales de Saint-Antoine-de-Tilly

Volume 12, numéro 7

21 août 2008

SOUPER-BÉNÉFICE

Le vendredi 7 novembre 2008, il y aura un souper-bénéfice organisé au profit de la Fabrique de Saint-Antoine-de-Tilly, au Manoir de Tilly.

La soirée débutera avec l'arrivée des invités et invitées vers 18 h. Par la suite, des interventions musicales interprétées par Mme Jocelyne Gagnon se feront entre les services. Également, au cours de la soirée, il y aura un tirage de prix de présence remis par les commanditaires.

Le souper comprendra quatre services avec choix de plats de résistance. Le coût est de 125 \$ par personne, taxes et service inclus.

Les billets sont disponibles auprès des marguilliers et au Manoir de Tilly. Des reçus à des fins d'impôt de 65 \$ par personne seront émis par la Fabrique.

Fabrique de Saint-Antoine-de-Tilly
M. Régis Lemay : 886-2880
M. Michel Lambert : 886-2671
M. Gilles Larouche : 886-1366
Mme Gertrude Houde : 886-2736
Manoir de Tilly : 886-2407



TAXES MUNICIPALES

Nous vous rappelons que le dernier versement des taxes municipales 2008 sera dû
le 15 septembre prochain.

DATES À RETENIR

30 et 31 août

Fête du Travail sur les terrains du centre communautaire

2 septembre

Assemblée du conseil municipal

SOMMAIRE

<i>Souper-bénéfice</i>	<i>page 1</i>
<i>Compostage</i>	<i>page 2</i>
<i>Récupération</i>	<i>page 2</i>
<i>Matériaux de construction</i>	<i>page 3</i>
<i>Goûter-échange sur la famille</i>	<i>page 3</i>
<i>Offre d'emploi</i>	<i>page 4</i>
<i>Info de la Fabrique de Saint-Antoine</i>	<i>page 4</i>
<i>Note de service</i>	<i>page 4</i>
<i>La fête du Travail 2008</i>	<i>page 5</i>
<i>Centre communautaire : Programmation</i>	<i>page 6</i>
<i>La Saint-Jean 2008</i>	<i>page 8</i>
<i>Jeunesse emploi</i>	<i>page 9</i>
<i>Curling saison 2008-2009</i>	<i>page 9</i>
<i>Les amis du marais</i>	<i>page 9</i>
<i>Soirée casino</i>	<i>page 9</i>
<i>Scouts</i>	<i>page 10</i>
<i>Soccer</i>	<i>page 10</i>
<i>Hockey-puces</i>	<i>page 10</i>
<i>Tour de Lotbinière</i>	<i>page 11</i>
<i>Quoi faire si le feu se déclare?</i>	<i>page 12</i>

COMPOSTAGE

Pour les municipalités situées dans les environs de l'entreprise Gaudreau Environnement à Victoriaville, la récupération se fait à toutes les semaines durant la saison estivale. Un bac brun est mis à la disposition des gens, à cette fin. Ce n'est pas le cas chez nous en raison des coûts impliqués par la collecte et le faible tonnage.

Le compostage industriel englobe plus de matières. On y composte tous les déchets domestiques, les branches, les feuilles, l'herbe, les résidus de jardin, certains papiers et cartons souillés. Chez Gaudreau Environnement, les matières de récupération sont étendues dans un immense champ où un outillage spécialisé en fait des ondins; le brassage se fait régulièrement afin d'activer la décomposition plus rapidement.

La Municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly-Antoine-de-Tilly, avec la collaboration de la MRC, offre des composteurs au coût de 35 \$ chacun. Si désiré, une courte formation est donnée à l'utilisateur pour en assurer le meilleur usage.

MATIÈRES COMPOSTABLES

Résidus verts – cuisine

- ♦ Résidus de fruits et de légumes
- ♦ Plantes d'intérieur coupées
- ♦ Marc de café
- ♦ Coquilles d'œufs
- ♦ Sachets de thé

Résidus bruns – cuisine

- ♦ Filtres à café
- ♦ Riz, pâtes, pain
- ♦ Serviettes en papier
- ♦ Essuie-tout
- ♦ Cheveux naturels

Résidus verts – jardin

- ♦ Fleurs, légumes
- ♦ Résidus de plantes et de jardin
- ♦ Branches coupées (haie, etc.)
- ♦ Gazon coupé (en petite quantité)

Résidus bruns – jardin

- ♦ Feuilles
- ♦ Paille ou foin
- ♦ Brindilles et copeaux
- ♦ Gazon sec
- ♦ Mauvaises herbes séchées

MATIÈRES NON COMPOSTABLES

- ♦ Viande, poisson, os
- ♦ Produits laitiers
- ♦ Huile ou graisse
- ♦ Sauce
- ♦ Cendre
- ♦ Litière
- ♦ Plantes malades
- ♦ Plantes matures avec graines

L'herbe coupée de notre gazon est une source d'engrais des plus riches. Il est donc très souhaitable de la laisser sur le terrain afin d'en tirer le meilleur profit. Les rognures de gazon compostées produisent un engrais d'excellente qualité pour les plantes. Elles méritent même d'être laissées sur le gazon, étant une excellente source d'azote.

Robert A. Boucher

RÉCUPÉRATION

Nous parlons ici de récupération à source. Le tri des matières résiduelles récupérables commence chez vous!

Les résultats des dernières années témoignent de la sensibilisation significatives des citoyens et des citoyennes de Saint-Antoine-de-Tilly à la mise en valeur des matières résiduelles, afin de réduire la quantité de déchets à éliminer. La récupération de matières résiduelles est un moyen facile mis à notre disposition pour protéger l'environnement. Nous devons cependant être vigilants. La récupération est une mission pour chacun de nous.

Rappelons-nous que, dans notre Municipalité, la récupération des matières résiduelles s'applique de plusieurs façons :

- ♦ Récupération via le bac vert
- ♦ Récupération des résidus verts
- ♦ Récupération des arbres de Noël
- ♦ Récupération des plastiques de balles de foin (2009)

Chaque famille à Saint-Antoine devrait avoir un bac vert mis d'ailleurs à sa disposition gratuitement. Les familles et les commerces qui en sentent le besoin peuvent avoir plus d'un bac vert. Les bacs sont loués de la firme Gaudreau Environnement. Le coût est inclus dans le compte de taxes municipales.

Gaudreau Environnement dispose de la récupération en trois étapes :

1. Le camion déverse son contenu sur le plancher de béton du centre de tri et les matières récupérables sont dirigées vers un convoyeur.

2. Les deux premiers convoyeurs sont munis de disques, afin de sélectionner les contenants de verre, de plastique et de métal qui sont classifiés séparément.
3. Le dernier tri se fait manuellement afin de s'assurer que le carton et le papier soient bien classifiés. De plus, on fait le tri des divers contenants qui auraient pu échapper aux manutentionnaires lors des étapes précédentes.

Dans le calendrier de collecte 2008 de Gaudreau Environnement, l'entreprise nous invite à bien rincer les divers contenants afin de faciliter la manutention au centre de tri. Nous comptons sur votre bon jugement, puisque la Municipalité nous incite à faire sa part pour l'économie de l'eau potable. La visite que nous avons effectuée chez Gaudreau Environnement nous permet de croire que le rinçage n'est pas si dramatique qu'on ne le laisse croire. Un juste milieu s'impose. Les papiers que l'on retrouve sur les contenants de verre, de plastique et de métal n'ont pas besoin d'être enlevés. Il en va de même pour les bouchons et les couvercles.

AUTRES RÉCUPÉRATIONS

À Saint-Antoine-de-Tilly, la récupération effectuée à la source est bonifiée par quelques autres initiatives, toujours dans le but de réduire l'enfouissement de matières résiduelles.

Au cours du mois de janvier, la Municipalité offre la récupération des arbres de Noël au centre communautaire. Ces derniers sont réduits en copeaux.

De mai à novembre, la Municipalité met à votre disposition de gros conteneurs installés à la réserve d'eau afin de récupérer les résidus verts (feuilles et gazon) qui doivent être déposés en vrac (sans sac de plastique). Les sacs qui vous ont servi de transport peuvent être déposés dans le bac vert.

Les contenants de peinture dont les résidus ne sont pas séchés peuvent être déposés chez la plupart des quincailliers.

De plus, pour la récupération des petites batteries (AAA, AA, C, D), il suffit de les déposer à l'Épicerie Ami située à l'extrémité ouest du village.

Finalement, la mairie de Saint-Antoine-de-Tilly s'occupe de la récupération de cartouches d'encre usagées.

STATISTIQUES

Résultats des diverses formes de récupération :

- Cinq tonnes d'arbres de Noël;
- 21 tonnes de métal déposé à la déchetterie;
- 225 tonnes de matières récupérables par la collecte sélective;

- 132 tonnes pour la consigne de contenants selon Recyc-Québec.

Que peut-on mettre dans le bac de récupération?	Quelles matières ne sont pas recyclables?
Papier et carton	Le plastique plus rigide comme celui qui recouvre les fleurs
Contenants de lait, de crème et de jus grossièrement rincés	Les papiers souillés qui recouvrent les légumes et les viandes
Presque tous les sacs de plastique, sauf ceux spécifiés dans l'autre colonne	Mouchoirs de papier, essuie-tout et serviettes de plastique
Les verres de styromousse grossièrement rincés	Jouets, résine, toile de piscine et toile solaire
Les plats de styromousse sous les légumes et les viandes	Vaisselle, céramique, porcelaine
Assiettes de métal	Vitre, verre brisé et ampoules
Contenants de verre, plastique et métal	Photographie et papier d'album
Contenants de peinture vide et secs	Feuilles assouplissantes pour sècheuse
	Cartables à anneaux

Robert A. Boucher

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

Il est toujours possible d'aller porter des matériaux de construction à jeter au site d'enfouissement situé à l'adresse suivante :

145, chemin Point du jour
Saint-Flavien
418-728-5554

GOÛTER-ÉCHANGE SUR LA FAMILLE

Le dimanche 26 octobre prochain, tous les citoyens et citoyennes sont invités au centre communautaire, de 10 h à 13 h, afin de partager vos attentes en rapport avec la famille, autour d'un petit goûter.

Parents, grands-parents, enfants, adolescents, nous avons besoin de vous entendre.

Cette activité est gratuite et un service de garde sera mis à votre disposition.

L'activité est une collaboration de la Municipalité, du comité famille de Saint-Antoine-de-Tilly et du comité famille de la MRC.

Vous aurez plus de détails dans le *Trait d'union* du mois de septembre.



OFFRE D'EMPLOI

POSTE DE DIRECTRICE OU DE DIRECTEUR OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE SAINT-ANTOINE-DE-TILLY

Sommaire des responsabilités

La Directrice ou le Directeur assume sous la responsabilité du conseil d'administration de l'Office, conformément aux normes et règlements de la Société d'habitation du Québec, des fonctions de planification, d'organisation, de direction et de contrôle des activités relatives à la sélection, à la location, à l'entretien et à la gestion des ressources financières, humaines et matérielles. De plus, cette personne peut être appelée à exécuter une partie ou l'ensemble des activités reliées à l'administration courante de l'Office et des règlements de sélection et de location.

Exigence du poste

La candidate ou le candidat doit détenir un diplôme d'études collégiales en administration ou dans toutes autres disciplines pertinentes, plus trois années d'expérience. Exceptionnellement, deux années d'expérience de travail, pertinentes à la fonction, peuvent compenser pour chaque année de scolarité manquante. Une bonne connaissance du milieu socio-économique dans lequel œuvre l'Office, la capacité de communiquer, le sens des relations humaines, la compréhension et la maîtrise des méthodes de budgétisation et de comptabilisation sont des critères pris en considération.

Charge de travail

L'Office municipal d'habitation de Saint-Antoine-de-Tilly reconnaît une charge annuelle minimale de travail de 210 heures.

Rémunération annuelle de 5 000 \$.

Dépôt des candidatures

Les candidates ou les candidats devront présenter, par écrit, leur candidature accompagnée de leur curriculum vitae, **avant le 5 septembre 2008**, à :

Marie Lise Gingras, présidente de l'OMH
850, Samuel Rousseau
Saint-Antoine-de-Tilly, Québec
G0S 2C0

L'entrée en fonction de la personne retenue sera le **15 septembre 2008**.

INFO DE LA FABRIQUE DE SAINT-ANTOINE-DE-TILLY

Départ de Jean Amyot : l'abbé Jean Amyot nous quitte après six années dans l'Unité des seigneuries où il a partagé le travail avec l'abbé Gilles Rhéaume. Après la messe du 20 juillet, une courte présentation a été faite pour remercier l'abbé Jean de sa contribution à notre communauté au cours des dernières années. À cette occasion, une sérigraphie de Mme Claire Houde lui a été remise (courtoisie des Chevaliers de Colomb et du club de l'Âge d'or), en guise de reconnaissance. Nous souhaitons beaucoup de succès à l'abbé Jean dans ses nouvelles fonctions.

Visite de l'église : en dépit du fait que la subvention demandée pour défrayer le salaire d'un guide étudiant a été refusée, nous avons pu maintenir notre église ouverte aux visiteurs et visiteuses du 3 juillet au 30 août 2008, à raison de trois jours par semaine. Ceci a été rendu possible grâce à l'implication des bénévoles. Un grand merci à tous ces gens et, tout spécialement, à Mme Gertrude Houde, pour avoir coordonné le travail des bénévoles. L'accès à l'église pour les visiteurs nous apparaît un très bon moyen pour faire connaître et apprécier notre patrimoine collectif.

Régis Lemay, marguillier

NOTE DE SERVICE

Le 1^{er} juillet 2008



Pompier Daniel Lafleur, lieutenant Jean-Gabriel Rousseau, lieutenant Olivier Jobin et le directeur Philippe Jobin.

Le Service de sécurité incendie de Saint-Antoine-de-Tilly est particulièrement fier de trois de ses membres qui viennent de graduer du programme de formation de pompier professionnel du prestigieux Institut de protection contre les incendies du Québec. Ce diplôme permet aux titulaires d'exercer le métier de pompier professionnel dans toutes les grandes villes du Québec et d'effectuer toutes les tâches et spécialités.

La caserne compte actuellement cinq de ces pompiers hautement qualifiés dans ses rangs.

Philippe Jobin
Chef pompier



Fête du Travail 2008

Voici un bref aperçu de la programmation de la fin de semaine de la fête du Travail 2008, qui se déroulera sur les terrains du centre communautaire. Soyez de la partie!

Le samedi 30 août

- 🎱 Tournoi de balle des secteurs
- 🎱 Concours de baseball
- 🎱 Pétanque et jeu de fer

Le dimanche 31 août

- 🎱 Suite du tournoi de balle
- 🎱 Épluchette de blé d'Inde
- 🎱 Grande finale du tournoi
- 🎱 Feu de joie et musique
- 🎱 Tirage du « un tiers/deux tiers » au profit du hockey mineur



Un kiosque de restauration sera ouvert tout au long de la fin de semaine



Responsables des secteurs :

- | | |
|----------------------|------------------------------|
| 🎱 La Plaine | Pascal Caron : 886-1363 |
| 🎱 Rue du Fleuve | Jacynthe Gauthier : 886-1345 |
| 🎱 Bois-Clair | Denis Genest : 886-2388 |
| 🎱 Bas de la paroisse | Luc Carrière : 886-2026 |
| 🎱 Village | Éric Lafleur : 886-2964 |
| 🎱 Fonds | Paulo Rousseau : 886-2002 |

*Guy Gagnon,
coordonnateur des loisirs
centre communautaire
945, de l'Église
886-2726*

**Centre communautaire
Programmation des activités de
l'automne 2008**

- ⚽ Les activités débuteront dans la semaine du 8 septembre 2008.
- ⚽ Les inscriptions auront lieu le jeudi 4 septembre de 18 h à 20 h 30. Veuillez noter que votre paiement devra être fait lors de l'inscription.
- ⚽ S'il y a lieu, vous pourrez profiter de ce moment pour me rapporter l'équipement de soccer de votre enfant. Je vous remettrai votre dépôt de 20 \$.

LIGUES

Hockey cosum

- ⚡ Lundi : 19 h à 22 h
- ⚡ Jeudi : 19 h à 22 h (à confirmer)
- ⚡ Durée : 14 semaines
- ⚡ Coût : 300 \$/équipe

Badminton

- 🏸 Mardi : 19 h à 20 h 30
- 🏸 Durée : 14 semaines
- 🏸 Coût : 50 \$/personne

Volley-ball

- 🏐 Mercredi : 19 h à 22 h
- 🏐 Durée : 14 semaines
- 🏐 Coût : 50 \$/personne

Sports variés libres

- 🏈 Vendredi : 19 h 30 à 21 h 30
- 🏈 Durée : 14 semaines
- 🏈 Coût : 50 \$/personne

ACTIVITÉS VARIÉES

Stretching

- 🧘 Lundi : 17 h à 18 h 15
- 🧘 Durée : 10 semaines
- 🧘 Coût : 140 \$/personne
- 🧘 Condition : minimum 10 personnes
- 🧘 Formation donnée par M. Daniel Racine

Technique Nadeau

- 🧘 Lundi : 16 h à 17 h 15 et
17 h 30 à 18 h 45
- 🧘 Durée : 10 semaines
- 🧘 Coût : 200 \$/personne
- 🧘 Formation donnée par M. Daniel Racine
- 🧘 *Cette technique fait travailler tout votre corps de la tête au pied, du physique au mental*

Yoga

- 🧘 Lundi : 15 h 30 à 16 h 30
- 🧘 Durée : 10 semaines
- 🧘 Coût : 150 \$
- 🧘 Formation donnée par M. Daniel Racine
- 🧘 *Cours avec évolution.
Énergie-Santé-Vitalité*






Badminton libre

- 🏸 Mardi : 20 h 30 à 22 h
- 🏸 Jeudi : 19 h à 20 h 30 et
20 h 30 à 22 h (à déterminer)
- 🏸 Durée : 14 semaines
- 🏸 Coût : 50 \$/personne
- 🏸 12 places disponibles par groupe






Mini soccer intérieur


- ⚽ Mercredi : Groupe 1 : 15 h 30 à
16 h 30
- ⚽ Jeudi : Groupe 2 : 15 h 30 à
16 h 30
- ⚽ Durée : 12 semaines
- ⚽ Coût : 5 \$/enfant
- ⚽ La personne animant l'activité est à déterminer. Si vous êtes intéressé, venez me rencontrer

Teakwendo







-  Mardi : 18 h 45 à 20 h
-  Durée : 12 semaines
-  Coût : 65 \$/personne
-  Condition : minimum 10 personnes
-  La personne donnant ce cours est à déterminer

Entraînement et arts martiaux








-  Samedi : 10 h à 12 h
-  Durée : 12 semaines
-  Coût : 65 \$/personne
-  Âge : 15 ans et plus
-  Détails : Entraînement cardio-musculaire pendant une heure et arts martiaux l'autre heure.

 Cours donné par MM. Frédéric Côté et Martin Thibodeau





Danse Funky/Hip-Hop

-  Mardi : 15 h 30 à 16 h 30
-  Durée : 10 semaines
-  Coût : 85 \$/personne
-  Âge : Groupe 1 : 6 à 9 ans
Groupe 2 : 10 à 12 ans
-  Début du cours : 2 octobre
-  Cours donné par Mme Nathalie Lemay, du studio de danse l'Hypnose





Cours de bricolage

-  Samedi : 10 h à 12 h
-  Durée : 8 semaines
-  Coût : 20 \$/personne
-  Âge : 4 à 12 ans
-  Condition : minimum 10 personnes maximum 12 personnes
-  La personne donnant ce cours est à déterminer
-  *Veillez noter que cette activité aura lieu s'il n'y a pas suffisamment d'inscription au mini terrain de jeu*


Atelier Science en folie

-  Vendredi : 15 h 30 à 16 h 30
-  Durée : 8 semaines
-  Coût : 65 \$/personne
-  La personne donnant cet atelier est à déterminer







Magic

-  Vendredi : 18 h 30 à 22 h
-  Coût : Gratuit
-  Âge : Pour tous
-  Aucune personne ne donne ce cours. Libre à chacun de venir jouer au Magic

Local d'ordinateurs (Internet)

-  Ouvert à tous du lundi au vendredi de 13 h à 20 h

NOTEZ BIEN

-  Il se peut qu'il y ait des changements à l'horaire des activités. Surveillez votre courrier dans les semaines à venir.
-  Les sports libres s'adressent à tous et à toutes. Si vous n'êtes pas inscrits, un coût de 5 \$ sera chargé chaque fois que vous venez participer à une activité.
-  Les plages sportives annulées ne seront pas reprises.
-  Vous seriez intéressés à faire partie d'un groupe de conditionnement? Formez un groupe de 10 personnes et plus et joignez-moi. Je ferai mon possible pour trouver un professeur.
-  Vous avez un enfant d'âge préscolaire et vous aimeriez faire des activités nouvelles avec lui. Je vous donne la possibilité d'utiliser le gymnase gratuitement à raison d'une fois par semaine. Vous pouvez me joindre pour l'horaire, car il sera variable selon les cours d'éducation physique de l'école primaire.
-  Pour tout renseignement, joignez-moi au centre communautaire, au 418-886-2726.

Guy Gagnon
Coordonnateur des loisirs



La Saint-Jean 2008



Malgré la température, quelques centaines de personnes se sont déplacées afin de venir participer à notre Fête nationale tenue le 23 juin dernier. Les festivités ont débuté

vers 15 h par des activités de maquillage, un spectacle de clowns, la fabrication de murales familiales, une chasse aux trésors et même la fabrication d'une potion magique pour les enfants.

En fin d'après-midi, le traditionnel souper aux hot-dogs gratuits était de retour. Cette année, les hot-dogs étaient une gracieuseté de la Municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly.

Par la suite, les vainqueurs des défis pour adultes ont été récompensés. Martin Genest, pour une deuxième année consécutive, a remporté le lancer en hauteur de la balle de foin en égalant sa marque de l'année dernière, soit une hauteur de 11½ pieds. Pour les hommes forts, il y avait le transport de poids à l'aide d'une brouette artisanale. Dominic Bergeron et Carl Turgeon sont arrivés ex æquo en réussissant tous les deux à transporter les 640 livres de poids disponibles pour l'épreuve.

Chez les enfants, Antoine Pouliot a remporté l'épreuve des lancers de précision avec un taux d'efficacité de 46 % tandis que David Côté a remporté le concours du lancer en hauteur de la balle de foin en réussissant un tir d'une hauteur de 7 pieds.

En soirée, pour une deuxième année consécutive, nous avons eu droit à un très bon spectacle du groupe musical L'Orosité. Le groupe a effectué un spectacle de plus de deux heures et les élèves de l'école La Clé d'or sont venus interpréter la chanson *Heureux d'un printemps* de Paul Piché avec le groupe. Ce fut un bon moment. La soirée s'est terminée par le traditionnel feu de joie.



**Merci à nos bénévoles et nos
commanditaires!**



Ministère de l'Éducation, du loisir et du sport et le
Mouvement national des Québécoises et Québécois

LES AMIS DU MARAIS

Merci aux bénévoles

Les Amis du marais et la Municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly remercient chaleureusement les généreux bénévoles qui ont donné de leur temps pour l'embellissement de notre parc dans les Fonds et le nettoyage des berges du fleuve. Malgré la température, une quinzaine de personnes ont répondu à l'appel les 31 mai et 1^{er} juin dans le parc, et plus de 55 bénévoles ont participé à la corvée de nettoyage des berges le 14 juin. Merci aussi à ceux qui ont fourni du matériel : véhicules, remorques, barbecues et accessoires qui ont rendu ces activités possibles. Merci également aux commanditaires qui ont fourni la nourriture et les prix de présence : Manoir de Tilly, Restaurant Casablanca, café Du côté de chez Swann, Fromagerie Bergeron, Épicerie Ami, Dépanneur du village, les Petites Douceurs et Marché Métro de Sainte-Croix.

Les Amis du marais vous invitent pendant la belle saison à profiter de la quiétude du fleuve en vous servant de ses accès publics, et ce, dans le respect des lieux et des propriétaires riverains.

Pour connaître ces accès publics, veuillez vous informer au Bureau touristique de Saint-Antoine-de-Tilly situé près de la fromagerie.

Louise Bernier pour les Amis du marais



JEUNESSE EMPLOI

Déniche-toi un stage rémunéré à la hauteur de tes compétences



Tu es âgé entre 16 et 30 ans?
Tu détiens un diplôme d'études professionnelles ou postsecondaires?
Tu désires te trouver un emploi dans ton domaine?
Tu es motivé à intégrer le marché du travail?

Nous avons le projet qu'il te faut! Objectif Carrière a pour but de favoriser ton insertion professionnelle en te jumelant avec une entreprise. Ainsi, tu pourras faire un **stage rémunéré** dans ton domaine, ce qui te permettra de te faire connaître et de mettre à profit tes compétences. Qui sait, peut-être l'employeur t'offrira ensuite un emploi au sein de son entreprise!

Nous recrutons!

MYLÈNE LAVOIE

Intervenante responsable

cjelce@globetrotter.net

418.888.8855 418.990.3131

1159, rue Principale, bureau 101, Saint-Agapit

www.cjelotbiniere.qc.ca

Au carrefour de mes projets!

CURLING

SAISON 2008-2009

Les membres du club de curling de Sainte-Croix se rencontrent chaque lundi soir, de la mi-septembre à la fin mars, pour pratiquer leur sport favori, au centre sportif de Sainte-Croix. Les participants et les participantes proviennent des différentes municipalités de la région.

Il y a présentement quelques places disponibles pour la saison 2008-2009. Si le curling vous intéresse, que vous ayez l'expérience du curling ou non, vous êtes invités à communiquer avec un membre de la direction du club pour plus d'informations.

Philippe Boilard	418-926-3942
Yolande Duchesne	418-926-2149
Régent Gagnon	418-796-2802
François Legendre	418-926-3644
Régis Lemay	418-886-2880
René Paquin	418-796-0001



SOIRÉE CASINO

Le centre communautaire est à la recherche de plusieurs croupiers bénévoles pour une soirée CASINO qui sera tenue au centre communautaire le 18 octobre 2008.

Une petite formation de base sera offerte aux bénévoles avant la soirée par un croupier professionnel.

Si vous êtes intéressé, communiquez avec Guy Gagnon au (418) 886-2726.



Les bureaux de la Mairie

seront FERMÉS

le lundi 1^{er} septembre

à l'occasion de la fête du Travail.

Pour toute urgence concernant
l'aqueduc ou les égouts uniquement :
cellulaire 808-5951.

Bon congé!

SCOUTS

SOCCER

Qu'est-ce qui se passe au 153^e groupe?

Voici les activités qu'ont vécues nos scouts cet été.

Du 27 juin au 1^{er} juillet, il y a eu un camp d'été où les jeunes ont relevé des défis de toutes sortes :

- tir à l'arc,
- canot,
- glissades d'eau,
- corde à tarzan,
- confection d'abri,
- construction d'un pont suspendu,
- techniques de feu,
- kayak,
- hébertisme,
- randonnée pédestre,
- jeux de nuit,
- corde noire,
- bivouac,
- etc.



Pour la cueillette des bouteilles du printemps, de nouveaux records ont été atteints.

Merci à tous et à toutes de votre appui!

À venir :

- ♦ Soirée d'information et d'inscription, **le mercredi 3 septembre 2008 à 19 h 30**, à l'Hôtel de ville de Sainte-Croix.
- Rencontre avec les jeunes le vendredi 12 septembre à 18h30, au chalet des Loisirs de Sainte-Croix.

Tu as entre 7 et 15 ans et tu aimerais bien te faire une idée sur ce à quoi peut ressembler une soirée scout? Tu es bienvenu pour les rencontres de septembre. Viens faire ton tour...

Pour informations : Sylvie Bélanger 886-4383.

Avis aux joueuses de soccer allant à l'école Pamphile-Lemay. Dès cet automne, la L.S.L. mettra à votre disposition des entraîneurs pour le soccer féminin. Participez en grand nombre!

À noter pour les équipes U-8 à U-11 : il y aura du soccer cet hiver, tous les dimanches, au stade Honco de Charny, de 8 h à 14 h. Les horaires et les formules vous seront transmis par les clubs de la rive sud concernés.

Pour informations additionnelles, joignez Loïc Lance à l'adresse suivante : loic.lance@oricom.ca.

Bonne saison!



HOCKEY-PUCES

LIEU : CENTRE CULTUREL DE SAINT-AGAPIT
DATE : DIMANCHE LE 17 AOÛT 2008
DE : 9 h 30 À 16 H

À vendre : équipements de joueur et de gardien de but, patins, accessoires pour le patinage artistique, etc.



Au profit des Seigneurs de Lotbinière.

Réservez vos tables avant le 15 août 2008 au coût de 15 \$ par table. Nous vous demandons de vous présenter à 8 h pour prendre possession de votre table. Dans le cas contraire, elle sera mise aux enchères dès l'ouverture.

Des rafraîchissements et des collations seront disponibles sur place.

Pour la préinscription et des informations

additionnelles, veuillez communiquer avec :

Josée Laflamme : 418-728-3315

Monique Lévesque : 418-881-1216

Isabel Gagnon : sibel553@hotmail.com



BIENVENUE À TOUS ET À TOUTES!



DU NOUVEAU À COMPTER D'AVRIL 2008

Le Tour de Lotbinière, un mensuel au service du citoyen

Calendrier de production 2008

ÉDITION	TOMBÉE	DISTRIBUTION
Septembre	20 août 2008	5 septembre 2008
Octobre	17 septembre 2008	3 octobre 2008
Novembre	22 octobre 2008	7 novembre 2008
Décembre	19 novembre 2008	5 décembre 2008

Parution : 12 fois par année

Tirage : 12 500 (distribués gratuitement dans tous les foyers de la MRC de Lotbinière)

Le *Tour de Lotbinière* est un des partenaires OR de la Carte privilège 2008-2009, ce qui lui donne une grande visibilité. De plus, les gens le consultent durant tout le mois, car les organismes y publient leurs activités mensuelles. Il paraît également au www.lavenue.net.

Suzanne Dore

Espaces noir / blanc

	1 parution	3 parutions	5 parutions	10 parutions
Carte d'affaires	72 \$	65 \$	61 \$	58 \$
Carte d'affaires double	144 \$	130 \$	122 \$	115 \$
1/8	158 \$	143 \$	135 \$	127 \$
1/4	295 \$	206 \$	245 \$	233 \$
1/2	569 \$	483 \$	466 \$	449 \$
1	1 098 \$	878 \$	878 \$	824 \$

Espaces intérieurs 2 ou 4 couleurs

	1 parution	3 parutions	5 parutions	10 parutions
Carte d'affaires	172 \$	155 \$	146 \$	138 \$
Carte d'affaires double	244 \$	220 \$	207 \$	195 \$
1/8	258 \$	233 \$	220 \$	207 \$
1/4	395 \$	348 \$	328 \$	312 \$
1/2	669 \$	568 \$	548 \$	528 \$
1	1 198 \$	958 \$	958 \$	899 \$

	1 parution	3 parutions	5 parutions	10 parutions
Carte d'affaires	198 \$	178 \$	168 \$	158 \$
Carte d'affaires double	293 \$	264 \$	249 \$	234 \$
1/8	310 \$	279 \$	264 \$	248 \$
1/4	474 \$	417 \$	394 \$	375 \$
1/2	803 \$	682 \$	658 \$	634 \$
1	1 258 \$	1 006 \$	1 006 \$	943 \$

Page 1 : Coût du dos plus 30 %

Espace	INTÉRIEUR ET DOS		PAGE 1	
	Vertical	Horizontal	Vertical	Horizontal
Carte d'affaires	1 3/4" x 3 1/4"	3 1/4" x 1 3/4"	1 3/4" x 3 1/4"	3 1/4" x 1 3/4"
Carte d'affaires double	3 1/4" x 3 3/4"	--	3 1/4" x 3 3/4"	--
1/8 de page	--	5" x 2 3/4"	--	5" x 2 1/4"
1/4 de page	5" x 6"	10 1/4" x 2 3/4"	--	10 1/4" x 2 1/4"
1/2 de page	5" x 12 1/4"	10 1/4" x 6"	--	--
1 page	10 1/4" x 12 1/4"	--	--	--

Les montants contenus dans cette grille représentent le prix pour une seule parution.

QUOI FAIRE SI LE FEU SE DÉCLARE?

- ☼ Appelez le 9-1-1 ou les pompiers.
- ☼ Utilisez un extincteur seulement s'il s'agit d'un début d'incendie. Placez-vous dos à une sortie et visez la base des flammes.
- ☼ Fermez les portes et les fenêtres de la pièce où le feu s'est déclaré afin d'éviter sa propagation.
- ☼ N'entrez pas dans une pièce si la porte est chaude au toucher.
- ☼ Faites sortir calmement et rapidement tous les occupants du domicile. Marchez à quatre pattes sous la fumée pour éviter d'inhaler des gaz nocifs.
- ☼ Si le feu se déclare la nuit, enveloppez-vous de couvertures, plutôt que de chercher vos vêtements.
- ☼ Rendez-vous à votre lieu extérieur de rassemblement ou chez un voisin. **En aucun cas, ne retournez à l'intérieur.**
- ☼ Si vous êtes incapable de sortir, fermez la porte de la pièce où vous vous trouvez. Colmatez-la avec des linges humides et arrosez-la si possible.
- ☼ Allongez-vous sur le sol, placez un linge humide sur votre bouche, réfugiez-vous près des fenêtres et signalez votre présence.

Philippe Jobin
Directeur du Service des incendies



Trait d'union

Bulletin d'informations de la
Municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly

Prochaine parution : 19 septembre 2008
Date de tombée des articles : 11 septembre 2008
Coordination et rédaction : Kim Dumais
Révision des textes : Gérard Goyer

Municipalité de Saint-Antoine-de-Tilly
3870, chemin de Tilly, C.P. 10
Saint-Antoine-de-Tilly, Qc G0S 2C0
Téléphone : (418) 886-2441 Télécopieur : (418) 886-2075
Courriel : saint-antoine@globetrotter.net
Site Internet : www.saintantoinedetilly.com

Heures de bureau : du lundi au vendredi
de 8 h 45 à 11 h 45 et de 13 h à 16 h